

REVISION DES STATUTS ASSS SECTION ROMANDIE-TESSIN

Yverdon-les-Bains, le 2 mai 2022

Chers membres,

Le Comité de direction a le plaisir de vous soumettre une proposition de révision des statuts de l'association.

Vous trouverez, en annexe, un tableau présentant parallèlement les statuts actuels et les propositions de modifications. L'Assemblée générale 2022 sera appelée à voter sur les nouveaux statuts. En cas d'acceptation, ils entreront en vigueur au 1^{er} juillet 2022.

Les statuts ont presque dix ans ; il est apparu au Comité de direction ainsi qu'à la Commission exécutive qu'une révision était nécessaire. Les nouveaux statuts seront plus adaptés aux besoins du terrain et permettront de simplifier les procédures, tout en allégeant la charge de travail.

Sur le fond, les modifications proposées concernent principalement les prérogatives des deux comités. Une uniformisation des statuts avec ceux de l'ASSA-ASSS et de l'ASSA-Deutschschweiz a également été amenée, laquelle permet notamment d'asseoir la collaboration entre les régions. Concernant la forme, une nouvelle mise en page avec l'intégration de la nouvelle identité visuelle est proposée.

Le Comité de direction se tient à votre entière disposition pour toute question et vous remercie du bon accueil que vous voudrez réserver à sa proposition.

Nous vous présentons, chers membres, nos respectueuses salutations.



Ophélie Dysli-Jeanneret

Secrétaire ASSS-RT

Cheffe du Service des sports et de l'activité physique
Ville d'Yverdon-les-Bains



Jean-Daniel Carrard

Président ASSS-RT

Conseiller municipal
Ville d'Yverdon-les-Bains

Annexe : ment.